



Commission Régionale Féminine

SAISON 2025 / 2026

PROCÈS-VERBAL N°39

Réunion du mardi 07 avril 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - SENIORS FEMININES

Rappel des dates :

1/2 Finales : samedi 18 avril 2026.

Finale : mercredi 06 mai 2026 à 20h30 au stade Maurice Baquet à GUYANCOURT (78).

1/2 Finales - samedi 18 avril 2026.

	Equipe recevante	Equipe visiteuse
Match n°1	PARIS FC 2	VGA ST MAUR FF 1
Match n°2	SARCELLES AAS 1	SAINT DENIS RC 1

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, un terrain de repli devra être proposé sinon le match sera inversé.

CHAMPIONNAT REGIONAL - SENIORS FEMININES

Régional 1

Arbitrage - rappel :

La Commission rappelle que conformément à la décision du Comité de Direction du 20/03/2017, 3 arbitres officiels seront désignés pour les 3 dernières journées du championnat régional Seniors Féminin R1.

La prise en charge est la suivante :

Arbitre Central : à la charge du club recevant.

Arbitre Assistant 1 : à la charge des 2 clubs.

Arbitre Assistant 2 : à la charge de la LPIFF.

Journées concernées :

Samedi 11 avril 2026

Samedi 09 mai 2026

Samedi 16 mai 2026

La Commission transmet une copie de cette information à la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Seniors Féminines – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 3 – Poule B – 53403354 CERGY PONTOISE FC 1 / QUINCY VOISINS FC 1 du 28/03/2026.

La Commission prend note du rapport de l'arbitre indiquant un résultat de 0-8 en faveur de QUINCY VOISINS FC.

En l'absence de la transmission de la Feuille de match pour la réunion du 14/04/2026 ; l'article 44 du RSG sera appliqué.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U18F

Rappel des dates :

1/2 Finales : samedi 25 avril 2026.

Finale : samedi 30 mai 2026 au complexe sportif Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE (94).

1/2 Finales - samedi 25 avril 2026 :

	Equipe recevante	Equipe visiteuse
Match n°1	TORCY PVM US 1	SARCELLES AAS 1
Match n°2	FC FLEURY 91 2	PARIS ST GERMAIN FC 2

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, un terrain de repli devra être proposé sinon le match sera inversé.

Possibilité de jouer le samedi 18/04/2026 avec accord des 2 clubs.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 3

Poule C

54738431 NANGIS ES 1 / VARENNOISE AS 1 du 28/03/2026.

La Commission accuse réception du courriel de NANGIS ES confirmant le résultat de 1-6 en faveur de VARENNOISE AS.

Poule H

54742957 ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / CRETEIL LUSITANOS US 1 du 18/04/2026.

La Commission,

Pris connaissance de la demande de CRETEIL LUSITANOS US pour inverser la rencontre dans le cadre de l'application de l'article 23.7 du RSG de la LPIFF :

« Les clubs ayant déclaré forfait avisé ou non pour une rencontre sur un terrain adverse lors des matches « aller », doivent disputer le match « retour » sur le terrain de l'adversaire. Cette décision revient à la Commission compétente sur demande écrite du club concerné ».

Considérant que le match aller du 10/01/2026 n'a pas eu lieu en raison du forfait de l'équipe d'ANTONY FOOT EVOLUTION,

Par ces motifs,

Accorde l'inversion du match.

Poule J

54743596 PARIS 13 ATLETICO 1 / MONTREUIL FC 1 du 11/04/2026.

La Commission,

Pris connaissance de la demande PARIS 13 ATLETICO pour avancer l'horaire du coup d'envoi à 14h30 au stade Pélé à PARIS 13 – refusée par MONTREUIL FC,

Considérant les dispositions de l'article 6.2 du règlement du championnat Régional U18F :

« 6.2 - Les rencontres ont lieu le samedi après-midi suivant le calendrier établi par la L.P.I.F.F..

Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres à domicile entre 14h30 et 18h00.

La Commission d'Organisation communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs en début de saison.

Toute demande de modification de l'horaire initialement retenu intervenant au **plus tard le mardi précédant le match sera validée sans l'accord du club visiteur sous réserve que le nouvel horaire se situe dans la plage horaire susvisée** ».

Considérant que la demande de PARIS 13 ATLETICO respecte les dispositions citées ci-dessus,

Par ces motifs,

Fixe le match à 14h30 au stade Pélé.

Championnat Régional U18F – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :

Régional 2 – poule A – 53402311 PARIS FC 3 / USO ATHIS MONS 1 du 04/04/2026.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U15F

Rappel des dates :

1/2 Finales : samedi 25 avril 2026.

Finale : samedi 30 mai 2026 au complexe sportif Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE (94).

1/2 Finales - samedi 25 avril 2026 :

	Equipe recevante	Equipe visiteuse
Match n°1	FC FLEURY 91 1	ENT. ESSG-FCSAM 1
Match n°2	PARIS FC 1	RUEIL MALMAISON FC 1

Désignation de 3 arbitres à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, un terrain de repli devra être proposé sinon le match sera inversé.

Possibilité de jouer le samedi 18/04/2026 avec accord des 2 clubs.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 2****Poule B****53402704 PARIS EST SOLITAIRES 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 16/05/2026.**

Demande de PARIS EST SOLITAIRES pour avancer le match au samedi 18/04/2026 (motif : joueuses convoquées avec le District Parisien de Football – tournoi à Prague).

S'agissant de la dernière journée de championnat et cette rencontre ayant à ce jour un enjeu sportif pour l'accession en Régional 1 : la Commission émet un avis défavorable.

Régional 3**Poule E****54734169 GONESSE RC 1 / MONTMORENCY FC 1 du 18/03/2026**

La Commission accuse réception de la liste des joueuses + staff de MONTMORENCY FC.

Championnat Régional U15F			
Poule E			
54734169			
GONESSE RC 1		3	Date: 18/03/2026
MONTMONRENCY FC 1		3	
	GONESSE RC 1		MONTMONRENCY FC 1
1	LARBI Naila	1	CAMPANA Lola
2	GOULETPHENGKIEO Noémie	2	BEKOPE Maelys
3	NTUMBU THSIMINI Morgane	3	GERSON Lou
4	LAPERT Eva	4	ISAYA LUKAU Lola
5	FIDAN Margot	5	SAKO Aoua
6	ABBAS Chahinez	6	KHALIS Hanna
7	RAMDANE Mila	7	AFHALA Layana
8	GONCALVES LIMA Luna	8	DEUNA KAMENI Kyriane
9	BUYUKKAYA Heja	9	BELANKHADEM Hanaa
10	MIKOLAJCZAK Annaly	10	ABDELAH Nayla
11	HACHMI Lamia	11	
12	MPOTO Aallyanna	12	
13	DORVILMA Stacy	13	
14		14	
ENCADREMENT		ENCADREMENT	
	E SIDHOUM Lilya	E	

Poule F**54734314 BONDY AS 1 / SEVRAN FC 1 du 11/04/2026.**

Demande de report de BONDY AS (motif : installations occupées par l'accueil de la Finale Départementale du Challenge U10-U11 du District de Seine Saint Denis de Football).

Ce match est reporté au samedi 25/04/2026.

Transmis au District de Seine Saint Denis de Football pour le report du match de SEVRAN FC en Coupe Départementale.

Poule G**54734433 CHAMPIGNY FC 94 1 / VILLIERS SUR MARNE ES 1 du 21/03/2026.**

La Commission accuse réception de la liste des joueuses et staff ayant pris part à ce match du club VILLIERS SUR MARNE.

Poule H**54734537 ASNIERES FC 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 du 14/03/2026**

2^{ème} et dernier rappel :

La Commission reste en attente de la part des 2 clubs de la liste des joueuses (avec numéro de maillots) et staff ayant pris part à ce match.

Poule J**54734770 ES 16^{ème} 1 / ESP. PARIS 19^{ème} 1 du 11/04/2026.**

Demande de l'ES 16^{ème} pour avancer l'horaire du coup d'envoi à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'ESP. PARIS 19^{ème} à transmettre au plus tard le vendredi 10/04/2026 – 12h00.

Championnat Régional U15F**match perdu par pénalité pour non-envoi de la feuille de match après 2 rappels****Régional 3****Poule A****54733643 ETAMPES FC 1 / SENART MOISSY 1 du 21/03/2026.**

En l'absence de la réception de la Feuille de Match après 2 rappels (pv des 24 et 31 mars 2026) ; et suite à la lecture du courriel de SENART MOISSY indiquant un résultat de 0-3 en leur faveur ; la Commission fait application de l'article 44 du RSG de la LPIFF :

ETAMPES FC (-1pt ; 0 but).

SENART MOISSY (3pts ; 3 buts).

U15F – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule B – 54733766 VERSAILLES 78 FC 1 / MASSY 91 FC 1 du 04/04/2026.